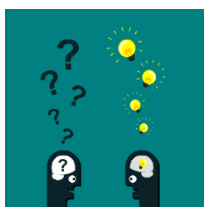


Enquêtes Flash, à l'écoute du réseau des bibliothèques de Saône-et-Loire

De juillet 2020 à avril 2021, la Bibliothèque de Saône-et-Loire a adressé à son réseau une série de questionnaires thématiques pour interroger l'adéquation entre les besoins des bibliothèques et les services proposés par le Département.

En moyenne, une quarantaine de bibliothèques ont répondu à chacun des questionnaires respectivement dédiés au bâtiment de la BDSL, aux collections et aux dessertes, à l'offre numérique, à l'action culturelle et à l'animation, et enfin à la formation.

D'une grande richesse, les résultats de l'enquête ont contribué à orienter ou mieux définir certaines actions du [Plan de développement des bibliothèques et de la lecture publique \(PDLP\) 2021-2024](#) en Saône-et-Loire.



Enquête Flash n°3 – Action culturelle et l'animation

31 bibliothèques ont répondu à ce questionnaire diffusé en novembre-décembre 2020.

L'action culturelle et l'animation dans les bibliothèques de Saône-et-Loire

Des réalités locales et des contextes très divers...

Petites ou grandes, implantées en zones rurales, péri-urbaines, ou au cœur de communes de taille importante, ce sont 31 bibliothèques qui ont répondu à cette enquête. Seulement 13 d'entre elles font partie d'un réseau de lecture publique intercommunal comme la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan ou l'Agglomération Beaujolais-Mâconnais par exemple. Une seule bibliothèque "relais" a répondu au questionnaire (nous l'en remercions d'autant plus !). Les 17 autres sont bibliothèques-siège d'un réseau de communes associées sur le mode « historique » d'un conventionnement tripartite avec le Département.

Un réseau dynamique

La quasi-totalité des bibliothèques (28 sur 31) propose des animations. Elles sont diverses, et relèvent pour la plupart du cadre classique des animations en bibliothèque : expositions, heure du conte, bébés ateliers, cafés lectures, etc.

Bien représentée, mais plus rare tout de même – pour des raisons budgétaires ? -, la programmation de spectacles, de lectures à voix-haute, les rencontres d’auteurs, les projections de films.

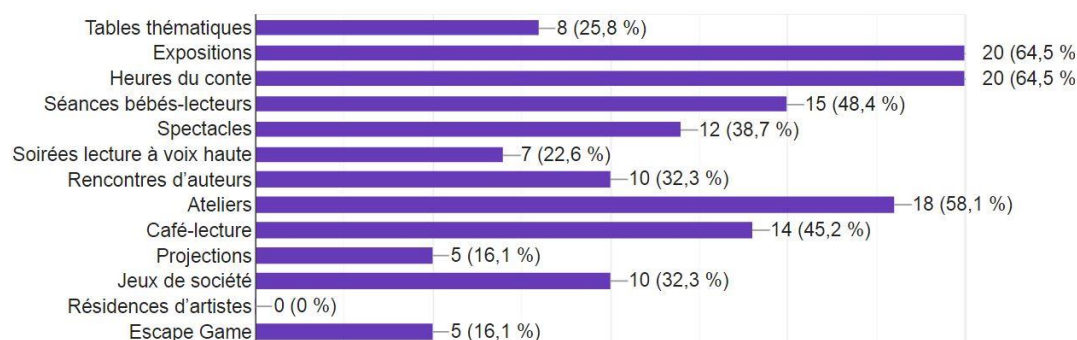
Place au jeu ! Les bibliothèques font la part belle à des animations ludiques autour des jeux de société ou encore avec l’organisation d’*Escape Game* (jeu de rôle d’évasion, grandeur nature et inspiré du jeu vidéo), ainsi qu’à toutes sortes de propositions dont certaines plutôt inventives, comme des séances d’aide à la lecture pour les enfants, séances « Ecoute et dessine », l’heure du conte numérique, la participation à un prix de lecteurs, etc.

Autant d’activités ponctuelles ou au long cours qui attestent du travail mené par les bibliothèques pour rassembler, favoriser les échanges, créer des liens entre les habitants.

En revanche, relativement peu de propositions de tables thématiques pour animer les collections au quotidien. Manque de temps ou de documents ciblés sur un thème, ou suite à des expériences infructueuses et un désintérêt du public ?

Quelles actions / animations sont proposées ?

31 réponses



Inscrire un événement dans un cadre plus large

Parmi les 31 bibliothèques qui ont répondu au questionnaire, 14 d’entre elles ont déjà inscrit une animation dans le cadre d’événements nationaux.

Initiée en janvier 2015 par le Ministère de communication, les hivernales **Nuit de la lecture** l’emportent loin devant avec 9 bibliothèques participantes. Viennent ensuite le **Printemps des poètes** (6 bibliothèques), le **Mois du film documentaire** (4 bibliothèques) organisé chaque mois de novembre dans toute la France par l’association Images en bibliothèques et le Centre national du cinéma et enfin **Partir en livre**, grande fête du livre pour la jeunesse (2 bibliothèques participantes), créée et organisée chaque été depuis 2015 par le Centre national du livre.

En vrac et dans le désordre : on note aussi la participation à des événements tels que les **Petits champions de la lecture**, le **Prix des Incorruptibles**, la **Fête du court-métrage**, la **Semaine européenne du développement durable**, les **Semaines d’information sur la santé mentale**, la **Fête de la musique**...

Des temporalités multiples, mais quel rythme !

Le rythme des propositions est difficile à préciser tant sont multiples les façons de comptabiliser les événements, en particulier pour les animations cycliques, souvent réalisées par l'équipe-même de la bibliothèque : heure du conte, café lecture, atelier, etc.

Certaines bibliothèques comptabilisent le nombre de séances dans l'année, d'autres ont une vue d'ensemble et considèrent la totalité des séances comme relevant d'une seule et même action. Certaines incluent les séances d'accueil de classes ou bien les animations en direction d'un EHPAD, quand la plupart ne les précisent pas au même endroit.

Une difficulté à harmoniser les chiffres qui témoigne aussi de la vigueur et de la diversité des formes temporelles que peut prendre l'animation en bibliothèque : événements d'une soirée, d'un week-end, d'une semaine, ateliers de médiation associés, ou cycles de rendez-vous sur l'année, manifestations au long cours comme les expositions.

Les réponses apportées à cette enquête confirment que, quelle que soit leur taille, les bibliothèques mènent de front, chacune à l'échelle de son territoire, plusieurs cycles de rendez-vous réguliers de type club lecture, atelier d'écoute sonore, jeux de société, etc. (comme cités plus haut), proposent chaque année une ou plusieurs expositions et enfin accueillent régulièrement les enfants dans un cadre scolaire (quand école il y a !)

Les bibliothèques les plus actives programment :

- une dizaine d'événements culturels par an : spectacle, rencontre, lecture, concert, projection, débat, etc.
- jusqu'à 10 expositions par an.
- de nombreux rendez-vous ponctuels ou réguliers animés par l'équipe de la bibliothèque.

Quels objectifs sont visés par les animations proposées ?

31 réponses



Pas de doute, les bibliothèques font preuve de dynamisme ! Tout à la fois, elles font vivre leurs locaux, explorent les ressources et les problématiques locales, font leur possible pour attirer de nouveaux publics ; en un mot, tentent de rayonner le plus possible sur leur territoire...

Dans les murs ou hors-les-murs ?

Les animations se déroulent pour la plupart dans les locaux de la bibliothèque, aussi bien pendant les horaires d'ouverture qu'en dehors : en soirée, les weekends... Tout dépend de ce qui est proposé et du public visé.

Mais les bibliothécaires ont la bougeotte et toutes sortes de lieux sont sollicités dans le cadre de partenariats ciblés, ou bien encore faute de place pour accueillir un public nombreux à l'occasion d'un spectacle par exemple. On peut en faire un drôle d'inventaire : sur le terrain de sport, dans un EHPAD, dans une salle des fêtes, à la maison des associations, dans les écoles, dans la Salle du citoyen, à la Salle de Montrifaut, à l'église pour les concerts, à la résidence pour personnes âgées, en extérieur, dans une salle d'animation ou de spectacles, à la piscine, au cinéma et j'en oublie !

Des publics

Diversité des propositions, mais aussi diversité des publics : individuels dont la fréquentation est relativement imprévisible ou « captifs » (en groupes constitués et accompagnés) dans le cadre de partenariats avec une collectivité, une école, un EHPAD... Si les propositions « tous publics » dominent pour 22 des bibliothèques interrogées, l'action culturelle et l'animation sont aussi des moyens de toucher des publics plus ciblés : les animations touchent ensuite prioritairement les enfants de 4 à 11 ans (dans le cadre de l'accueil de scolaires ?), viennent aussi des actions plus spécifiques en direction des adultes (13 bibliothèques), puis celles destinées à la petite enfance (10 bibliothèques) et enfin l'animation en direction des personnes âgées (8 bibliothèques)

Publics trop ciblés ou bien grands oubliés ? Seulement 3 bibliothèques précisent la mise en place d'actions ciblées en direction d'un public adolescent, 1 seule en direction des personnes en situation de handicap.

Accueillir les enfants dans un cadre scolaire

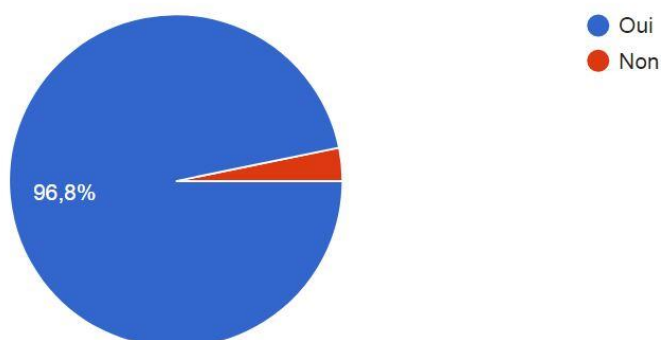
Une seule bibliothèque sur les 31 interrogées n'accueille pas de classes, et pour cause : pas (ou plus ?) d'école dans le village !

L'accueil de classes semble bien une mission incontournable des bibliothèques et constitue une part importante de leur activité, surtout quand il ne se limite pas un choix de livres à emporter par les élèves.

Là encore, les propositions sont variées : choix de livres sur place, lecture à voix haute, présentation de livres, jeux, kamishibai, discussions-débats avec la méthode du photo-langage, voyages-lecture, 1 2 3 Albums, Prix des incorruptibles, visite d'exposition ou atelier, lecture de contes, concours photo, spectacles, etc.

La bibliothèque accueille-t-elle des classes ?

31 réponses



Derrière chaque projet d'animation, des équipes...

Les situations sont variables et souvent liées à l'échelle de la bibliothèque. Sur les 31 réponses, les animations sont assurées :

- pour 8 bibliothèques, par des personnels salariés
- pour 6 bibliothèques, par des personnels bénévoles
- pour 5 bibliothèques, par des personnels salariés et bénévoles
- pour 2 bibliothèques, par des salariés et des intervenants extérieurs ou des prestataires.
- pour 1 bibliothèque, par une association partenaire que nous avons grand plaisir à citer ici : « Doc en goguette ».

Quels moyens sont utilisés pour communiquer sur ces événements ?

En tête de peloton, les plus classiques comme l'affiche ou les tracts (27 bibliothèques), tout de suite derrière, les sites web ou les réseaux sociaux (21 bibliothèques), puis la presse locale, le bulletin communal et l'indémodable bouche à oreilles. A vrai dire, tous les moyens sont bons ! Les bonnes relations avec les commerçants, avec les écoles... Certaines communes disposent aussi d'un panneau d'affichage électronique.

La fréquentation des animations

17 bibliothèques sur les 31 interrogées comptabilisent le public de leurs animations et tiennent des statistiques de fréquentation, ce qui leur permet d'évaluer et argumenter autour de la pertinence des projets d'action culturelle mis en place, d'adapter éventuellement les propositions suivantes, de justifier des budgets accordés, de donner une visibilité aux actions menées en intégrant ces éléments chiffrés au bilan d'activité annuel de la bibliothèque.

Le budget dédié à l'action culturelle...

Sur les 31 réponses, seulement 13 témoignent d'un budget annuel dédié à l'animation dont l'ampleur varie de 200 € pour la plus faible à 3000 € pour la plus forte :

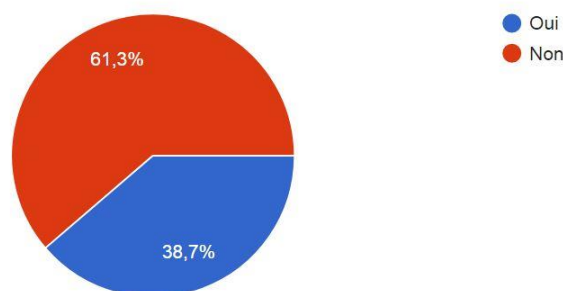
- 7 bibliothèques disposent d'un budget de 200 à 500 €
- 3 bibliothèques disposent d'un budget de 800 à 1200 €
- 6 bibliothèques disposent un budget de 2000 à 3000 €

18 bibliothèques ne disposent d'aucun budget (ou mentionné comme « proche du zéro »), ou en tous cas ne disposent pas d'un budget spécifique. L'une d'entre elles inscrit ses actions dans le cadre d'une saison culturelle à l'échelle communale. Une autre semble pouvoir formuler des besoins ponctuels autour un projet, mais « rien d'établi », une autre encore inscrit ses actions dans le cadre de la programmation de la salle de spectacles voisine.

... va souvent de pair avec la notion de projet d'action culturelle.

La bibliothèque a-t-elle un projet d'action culturelle ?

31 réponses



12 bibliothèques s'appuient sur un projet d'action culturelle (formalisé ou non ?), les 19 autres en sont dépourvues. On ne peut que faire le rapprochement avec les 13 bibliothèques dotées d'un budget annuel alloué aux animations. Dans ce domaine, il en va de même que pour les collections : proposer des événements culturels nécessite un budget annuel, ou bien à minima une possibilité de financement sur projet.

Mais on peut aussi envisager les choses à l'inverse : quelle que soit la taille de la commune ou de l'intercommunalité, l'attribution par la collectivité territoriale d'un budget spécifique à l'action culturelle de la bibliothèque est conditionnée par la formalisation d'un projet d'action culturelle : état des lieux, réflexion préalable et définition d'une stratégie d'animation ou d'action culturelle sur un territoire donné. De la présentation d'une simple note d'intention ou d'une fiche-projet, à la rédaction d'une charte de l'action culturelle, tout est possible. L'enjeu est de taille et conditionne la politique d'action culturelle de l'établissement, il est ici question de dialogue entre la bibliothèque et son autorité de tutelle.

Le soutien de la BDSL en matière d'action culturelle et l'animation

La BDSL propose une offre de supports d'animation très variée (artothèque, sélection d'ouvrages, jeux, tapis-lecture, etc...) permettant aux bibliothèques de créer leurs propres évènements. Des supports d'animation numériques comme le prêt de tablettes, de robots ou de consoles de jeu sont également proposés.

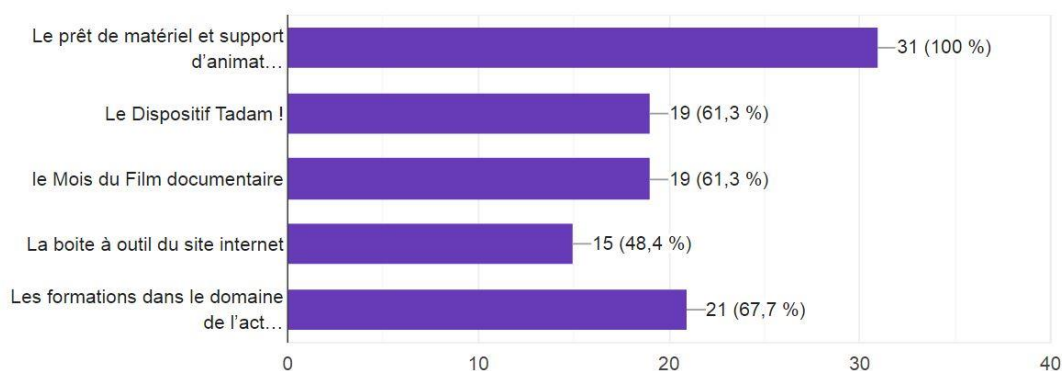
En parallèle, elle accompagne les bibliothèques en matière de formation (stages ou informations professionnelles en ligne) et participe au développement de l'action culturelle auprès de différents publics à travers de nouveaux dispositifs d'aide à l'animation et à la programmation d'évènements culturels : le catalogue de spectacles Tadam, l'appel à projets lancé à l'occasion du Mois du film documentaire.

Des ressources incontournables ou parfois encore méconnues

28 bibliothèques se disent satisfaites de l'offre de services actuellement proposée, 3 bibliothèques le sont moins (par inadéquation des propositions avec les besoins ou bien peut-être en partie par méconnaissance de l'offre proposée ?)

L'équipe de la bibliothèque a-t-elle connaissance de l'offre proposée par la BDSL pour l'animation ?

31 réponses



Les dispositifs les plus connus sont aussi ceux qui existent depuis le plus longtemps. La collection de supports d'animation et les actions de formation. Diffusés depuis cette année, le catalogue **Tadam** et l'appel à projets dans le cadre du Mois du film documentaire gagneront à être connus dans les prochains mois !

La boîte à outils du site internet est une rubrique très pratique du site internet de la BDSL et qui s'enrichit régulièrement de nouvelles contributions. Vous la trouverez dans l'Espace Pro, elle fourmille de fiches techniques et d'articles pratiques : **Créer une animation**, **Les statistiques annuelles**, **Gérer les collections**, **Construire un projet**, et même le tuto pour la malle animation **Robots 1 2 3 Codez ! Les robots Dash et Dot**, etc. On trouve aussi dans cette Boîte à Outils des informations sur les modalités de transport des documents de la BDSL, ou encore les textes fondateurs de la lecture publique. Une rubrique sans cesse mise à jour, à suivre...

Ce que vous en dites :

- Déjà très satisfaite de l'offre, j'attends un accompagnement sur le principe de co-animation avec les usagers, biblio remix et autres....
- Plus de dispositif Tadam et un peu moins cher
- Plus d'infos ou de liens vers des prestataires de spectacles
- Une réunion pour présenter toutes ces offres
- Formation pour l'animation auprès des enfants
- Que les ingénieurs culturels de la BDSL soient plus moteurs et aidants pour stimuler les bénévoles et les élus, et augmenter quelque peu la fréquence, la diversité et la qualité des animations.
- L'offre concerne plus spécifiquement les grandes bibliothèques/médiathèques... En tant que bibliothèque rurale, on n'a pas forcément les mêmes besoins, nos moyens étant limités.

Les supports d'animation plébiscités

Toutes les bibliothèques interrogées connaissent et apprécient l'offre de **supports d'animation** proposée par la BDSL et pour cause, c'est l'un des plus anciens services (les légendaires « valises ») offerts aux bibliothèques de son réseau. Les supports d'animation peuvent être à l'origine d'un projet d'animation mis en place par une bibliothèque, ou peuvent venir compléter un événement qu'elle organise. Le [catalogue](#) de ces ressources est continuellement renouvelé.

Principalement constituée au départ d'expositions et de malles thématiques, l'offre s'est aujourd'hui considérablement élargie : œuvres d'art originales, Kamishibai ou tapis d'animation, malles de jeux vidéos ou de petits robots à faire vivre, jeux en bois, etc.

De nouvelles et nombreuses acquisitions de qualité qui gagneraient à être mieux connues, mais qui demandent un investissement professionnel peut-être plus important de la part des bibliothèques qui les empruntent. Il peut en effet paraître plus simple de présenter des panneaux d'expositions ou une sélection de documents sur un thème, que d'animer des ateliers de jeux vidéo, des séances autour d'un tapis d'animation ou encore, d'organiser une exposition artistique avec des planches originales de grands auteurs / illustrateurs pour la jeunesse. L'impact sur le public n'est cependant pas le même. Tout dépend du projet de départ et objectifs visés par la bibliothèque. A noter : la BDSL propose aussi des sessions de formation simples et concrètes à l'utilisation de ces nouveaux supports. Depuis peu, la BDSL propose également le prêt de **matériel d'animation** : panneaux pour l'accrochage d'expositions, projecteur vidéo, coussins pour accueillir le public, etc. La [liste des propositions](#) est accessible en ligne. Le service est si récent et l'année 2020 si défavorable aux programmations d'évènements (pour la plupart annulés ou reportés) qu'il n'y a rien de surprenant à constater qu'à ce jour, une seule bibliothèque s'est emparée de ces propositions techniques.

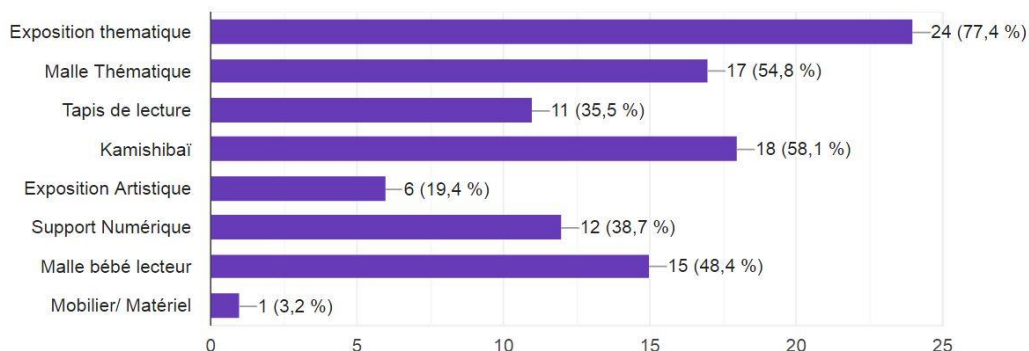
Sur les 31 bibliothèques qui ont répondu au questionnaire :

- 15 possèdent du matériel d'animation, en général une collection de Kamishibai
- 5 n'empruntent pas de support d'animation, ou de manière très irrégulière « à la demande de la crèche » par exemple.
- 7 bibliothèques empruntent en moyenne un support d'animation chaque année.
- 5 bibliothèques empruntent 2 ou 3 supports par an.
- 4 bibliothèques empruntent annuellement de 5 à 8 supports d'animation.
- Toutes sont satisfaites du matériel emprunté.

La bibliothèque a-t-elle déjà réservé ces supports d'animation à la BDSL ?



31 réponses

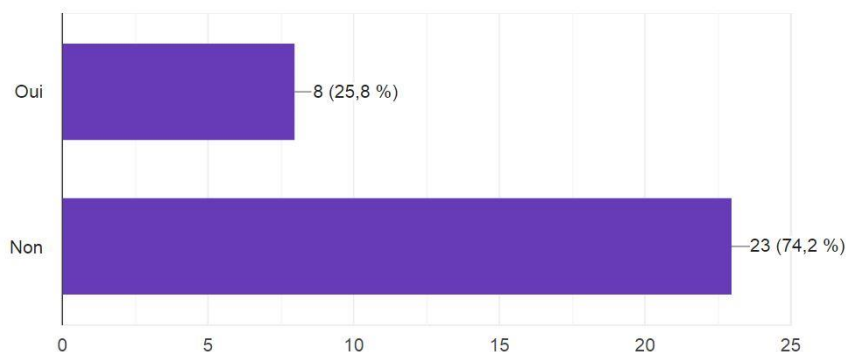


Se former pour mieux s'emparer des ressources proposées par la BDSL

Est-ce qu'une ou plusieurs personnes de l'équipe a/ont suivi une formation dans le domaine de l'action culturelle lors des 12 derniers mois ?



31 réponses



La formation fait partie des missions historiques de toute bibliothèque départementale. Chaque année, la BDSL met en place un **catalogue de formations** pour les bibliothécaires, qu'ils soient bénévoles ou salariés. En abordant des thématiques en lien avec les nouvelles acquisitions en matière de supports d'animation, l'actualité et les besoins du terrain, elle permet aux bibliothécaires d'améliorer leur compétence professionnelle et ce également dans le domaine de l'action culturelle et de l'animation.

Un quart des bibliothèques signalent qu'une ou plusieurs personnes de leur équipe ont participé à une action de formation dans ce domaine les 12 derniers mois. Un taux de formation très honorable au regard du contexte sanitaire de l'année 2020, tout à fait défavorable aux regroupements de personnes et, de fait, à l'organisation de formations.

Malgré tout, trois sessions de formation ont été organisées en 2020 dans le domaine de l'animation, reliées directement aux collections de supports d'animation de la BDSL : « Créer et animer un kamishibai », « Des jeux et des hommes » ou encore « Utilisation des jeux en bois ».

Du nouveau en 2021 ! La BDSL propose aussi des formations expresses : une matinée dans le cadre d'un **OpenBib**, et là encore très concrètes, puisqu'elles permettent de s'emparer de nouveaux supports d'animation de la BDSL par exemple : la première aura lieu le 24 juin **Jouer avec les malles au palet du jeu en bois**

Dans l'avenir, on peut imaginer d'autres formations, toujours reliées aux supports d'animation de la BDSL, ou bien sur des sujets plus techniques ou théoriques comme par exemple : lire à voix haute, concevoir un projet d'animation, travailler en mode projet, concevoir un projet culturel, programmer des animations pour toucher de nouveaux publics, etc.

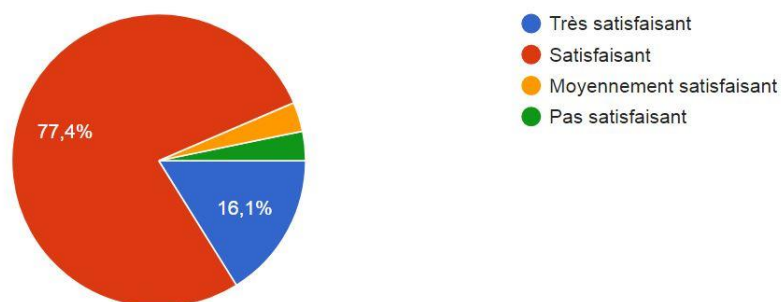
Les potentiels sont riches, suivez le programme des formations à venir !

Des retours positifs

29 bibliothèques sur 31 portent un regard positif sur l'accompagnement proposé par la BDSL en matière d'action culturelle et d'animation ; 2 bibliothèques manifestent plutôt une insatisfaction (manque de moyens ou inadéquation des services proposés par la BDSL et des besoins ressentis par ces 2 bibliothèques ?)

Comment évalueriez-vous l'accompagnement proposé par la BDSL?

31 réponses



Ce que vous en dites :

- Plus d'intervention locale serait nécessaire pour booster la dynamique des petites bibliothèques sans salarié permanent. Pour ce faire, il faudrait que le Département mette à disposition des bibliothèques du territoire des animateurs culturels "pros", ce qui suppose des moyens humains qu'il n'a sans doute pas. Donc, je n'attends pas grande réponse à ma suggestion !
- Nos animations sont réalisées en fonction de notre public, notre fonds de livres et l'actualité.
- Plusieurs bénévoles seraient intéressées par une formation sur la lecture à haute voix et l'accueil des enfants pour nos animations.
- Les nouveaux supports d'animation sont de grande qualité et l'équipe est toujours disponible sur ces sujets quand nous avons des questions, merci !
- De notre côté, les spectacles sont proposés directement par la salle de spectacles de l'ECLA et nous nous greffons souvent aux projets des autres services du centre social (salle de spectacle, l'école de musique, centre de loisirs, EPN...).
- L'expo "Images plurielles" actuellement chez nous m'a très agréablement surprise, elle est vraiment chouette, une belle offre culturelle à disposition du public grâce à la BDSL. Ce genre de propositions est très intéressant pour les petites bibliothèques. A développer !
- Nous espérons que le contexte sanitaire nous permettra de mettre en œuvre nos projets d'animation, encore en gestation. Nous vous solliciterons alors enfin !
- Merci de nous accompagner.
- Nous sommes ravis d'avoir votre soutien.

Merci pour vos réponses

Retrouvez les résultats des autres volets de cette enquête sur le site internet de la Bibliothèque de Saône-et-Loire bibliotheques71.fr

Première publication sur bibliotheques71.fr : janvier 2021